

## Lumisena™ Traitement fongicide de semences

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000146676  
Date de révision : 04/01/2019

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Lumisena™ Traitement fongicide de semences  
Nom commercial/Synonyme : DPX-QGU42 200 FS  
B13170861  
Oxathiapiprolin: 1-(4-{4-[(5RS)-5-(2,6-difluorophenyl)-4,5-dihydro-1,2-oxazol-3-yl]-1,3-thiazol-2-yl}-1-piperidyl)-2-[5- methyl-3-(trifluoromethyl)-1H-pyrazol-1-yl]ethanone

Numéro de la FDS : 130000146676

Utilisation du Produit : Fongicide, Traitement de semences  
Fabricant : Production Agriscience Canada Company  
P.O. Box 730, 7398 Queen's Line  
Chatham, Ontario  
N7M 5L1  
Canada

Informations sur le produit : 1-800-667-3852  
Urgence Médicale : 1-800-441-3637 (24 heures)

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des urgences

Toute surexposition accidentelle à ce produit n'est pas supposée entraîner une pathologie sérieuse ou la mort.

#### Effets potentiels sur la santé

##### Cancérogénicité

Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.

### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	Concentration

**Lumisena™ Traitement fongicide de semences**

Version 3.0

 Date d'émission : 04/05/2019  
 Date de révision : 04/01/2019

Réf. 130000146676

Oxathiapiprolin	1003318-67-9	18.7 %
Other Ingredients		81.3 %

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

- Contact avec la peau : Le composé ne devrait pas être dangereux par contact avec la peau, mais le nettoyage de la peau après utilisation est conseillé. Consulter un médecin si nécessaire.
- Contact avec les yeux : Le matériau n'est supposé toxique en cas de contact oculaire, mais il est recommandé de rincer l'œil à grande eau en cas de contact. Consulter un médecin si nécessaire.
- Inhalation : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.
- Ingestion : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.
- Conseils généraux : Avoir sous la main le contenant ou l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre antipoison ou à un médecin ou lors du transport en vue d'obtenir des soins.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Propriétés Inflammables

 Point d'éclair : > 95 °C (> 203 °F)  
 Méthode : coupelle fermée

Température d'auto-inflammabilité : 491 °C (916 °F)

 Limite d'explosivité, inférieure/ : Non disponible pour ce mélange.  
 Limite d'inflammabilité inférieure

## Lumisena™ Traitement fongicide de semences

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000146676  
Date de révision : 04/01/2019

Limite d'explosivité, supérieure/ Limite d'inflammabilité supérieure : Non disponible pour ce mélange.

Décomposition thermique : Non disponible pour ce mélange.

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Poudre chimique sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)

Techniques spéciales en cas d'incendie : Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.  
(pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

Précautions individuelles : Evacuer le personnel, ventiler la zone au maximum, utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Nettoyage du Déversement : Absorber à l'aide de bran de scie, de sable, d'absorbant d'huile ou autre matière absorbante. Éliminer dans un conteneur approuvé. Si le liquide a été renversé en grande quantité nettoyer rapidement en écopant ou en aspirant.

Mesures en cas de Déversement Accidentel : Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones en contrebas.  
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation (Personnel) : Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et

## Lumisena™ Traitement fongicide de semences

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000146676  
Date de révision : 04/01/2019

avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac. Enlever immédiatement les vêtements/EPI si de la matière pénètre à l'intérieur. Se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection personnelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de la enlever. Se laver à fond dès que possible et enfiler des vêtements propres.

Manipulation (Aspects Physiques)  
Stockage : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
: Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les fertilisants, la nourriture et l'alimentation pour le bétail en stocks. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver hors de la portée des enfants.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Équipement de protection individuelle

Protection de la peau et du corps : Les personnes qui mélangent, chargent, appliquent ou manipulent la matière doivent porter:

Chemise à longues manches et pantalons longs.

Chaussures et chaussettes

Mesures de protection : Suivre le mode d'emploi du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPP. S'il n'existe aucune directive pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPP séparément de toute autre lessive. Utiliser ce produit conformément à son étiquette.

Directives au sujet de l'exposition

Valeurs limites d'exposition

## Lumisena™ Traitement fongicide de semences

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000146676  
Date de révision : 04/01/2019

<b>Oxathiapiprolin</b>			
AEL *	(DuPont)	5 mg/m <sup>3</sup>	8 & 12 hr. TWA

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : liquide  
Couleur : blanc, opaque  
Odeur : caractéristique  
pH : 6.7 à 10 g/l  
Méthode: CIPAC MT 75.3  
Point/intervalle d'ébullition : Non disponible pour ce mélange.  
Substance oxydante : Le produit n'est pas oxydant.  
Pression de vapeur : Non disponible pour ce mélange.  
Densité spécifique : 1.0697  
Hydrosolubilité : dispersable  
Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable  
Viscosité : 20 - 345 mPa.s à 20 °C (68 °F)

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable à températures et conditions de stockage normales.  
Conditions à éviter : Éviter la chaleur extrême. Protéger du gel.  
Produits de décomposition dangereux : Pas de matières à signaler spécialement.  
Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.  
Une polymérisation ne va pas se produire.

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Lumisena™ Traitement fongicide de semences  
Inhalation 4 h CL50 : > 5.05 mg/l , Rat

**Lumisena™ Traitement fongicide de semences**

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000146676  
Date de révision : 04/01/2019

(Information concernant le produit lui-même)  
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Dermale DL50 : > 5,000 mg/kg , Rat  
(Information concernant le produit lui-même)  
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Oral(e) DL50 : > 5,000 mg/kg , Rat  
(Information concernant le produit lui-même)  
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Irritation de la peau : Pas d'irritation de la peau, Lapin  
(Information concernant le produit lui-même) Source d'Information:  
Rapport d'une étude interne.

Irritation des yeux : Pas d'irritation des yeux, Lapin  
(Information concernant le produit lui-même) Source d'Information:  
Rapport d'une étude interne.

Sensibilisation : Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation  
par contact avec la peau., Cochon d'Inde  
(Information concernant le produit lui-même) Source d'Information:  
Rapport d'une étude interne.

## Oxathiapiprolin

Toxicité à dose répétée : Oral(e)  
Rat

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Oral(e)  
Chien

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Oral(e)  
Souris

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Cancérogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Toxicité pour la : Pas toxique pour la reproduction

## Lumisena™ Traitement fongicide de semences

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000146676  
Date de révision : 04/01/2019

reproduction : Léger retard de maturité observé chez les rats.  
Tératogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucune toxicité pour le développement.

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Toxicité aquatique

##### Lumisena™ Traitement fongicide de semences

96 h Essai en statique : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) > 170 mg/l OCDE ligne  
CL50 directrice 203  
(Information concernant le produit lui-même)  
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

72 h Essai en statique : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) > 100 mg/l OCDE  
CE50r Ligne directrice 201  
(Information concernant le produit lui-même)  
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

48 h Essai en statique : Daphnia magna (Grande daphnie) > 10 mg/l OCDE Ligne directrice  
CE50 202  
(Information concernant le produit lui-même)  
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

#### Oxathiapiprolin

32 jr Essai en dynamique : NOEC Americamysis bahia (crevette de Mysid) 0.058 mg/l  
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Information écologique supplémentaire : Risques pour l'environnement : Pour utilisations terrestres: Ne pas appliquer directement dans l'eau, ni dans des zones où se trouvent des eaux de surfaces, ni dans des zones à niveau d'eau variable au-dessous de la valeur moyenne des marques correspondant aux niveaux supérieurs. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage.

Information écologique supplémentaire : Risques pour l'environnement : Ne pas déverser d'effluent contenant ce produit dans des lacs, des cours d'eau, des étangs, des estuaires, des océans ou d'autres eaux sauf conformément aux exigences d'un permis du NPDES (National Pollutant Discharge Elimination System) et après avoir transmis au préalable un avis écrit aux autorités ayant émis ce permis. Ne pas déverser d'effluent contenant ce produit dans

**Lumisena™ Traitement fongicide de semences**

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000146676  
 Date de révision : 04/01/2019

des réseaux d'égout sans en avoir préalablement avis les autorités de l'usine locale d'épuration des eaux d'égout. Pour connaître les grandes lignes directrices, communiquer avec le bureau provincial ou régional de réglementation des eaux ou, aux É.-U., avec les bureaux de l'EPA.

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

- Élimination des Déchets : Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors de l'élimination. Les déchets provenant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur le site ou dans une installation d'élimination des déchets autorisée.
- Élimination du conteneur: : Se référer aux instructions données par l'étiquette du produit. Ne pas transporter si ce conteneur est endommagé ou qu'il fuit. En cas de déversement majeur, d'incendie ou d'autre urgence, appeler au 1-800-441-3637, 24 heures sur 24.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

IATA_C	Numéro ONU	: 3082
	Nom d'expédition des Nations unies	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Oxathiapiprolin)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9
IMDG	Numéro ONU	: 3082
	Nom d'expédition des Nations unies	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Oxathiapiprolin)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9
	Polluant marin	: oui (Oxathiapiprolin)

Matière non réglementée lors du transport par TMD



## **Lumisena™ Traitement fongicide de semences**

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000146676  
Date de révision : 04/01/2019

### **SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

No. Homologation PCP : 33001  
Remarques : Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de préparation de : 04/01/2019  
MSDS

(TM) Marque commerciale de E.I. du Pont de Nemours and Company.

Personne de contact : Production Agriscience Canada Company, Chatham, Ontario, N7M 5L1

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.